Les Écologistes
Région Grand Est

La Région Grand Est

Contribution du groupe Les Ecologistes

Introduction

Cette contribution du groupe Les Ecologistes s'inscrit dans la continuité de l'engagement commun en vue de renforcer le partenariat entre la Région Grand Est et le Ministère des Armées adopté en Séance plénière du 27 mars 2025. Ce dernier est lui-même l'adaptation au niveau régional de l'effort accru en matière de défense nationale mis en place par l'Etat.

Notre contribution s'organise en deux grandes parties : la première sur la stratégie de défense globale et totale à mettre en œuvre et la deuxième sur nos préconisations pour la Région Grand Est.

I. Une défense totale pour garantir la paix, la démocratie, l'habitabilité de la terre, la justice sociale et environnementale

Il est essentiel d'engager une stratégie de défense totale pour défendre de manière efficace et juste la paix, la démocratie, l'habitabilité de la terre, la justice sociale et environnementale.

1. Un contexte géopolitique particulièrement inquiétant :

La situation géopolitique actuelle, particulièrement instable au Moyen-Orient, en Asie et même en Europe, rend indispensable de remettre au centre des débats les enjeux de sécurité internationale. Les **bouleversements mondiaux en cours** (résurgence des conflits de haute intensité et retour de la guerre sur le sol européen, multiplication des tentatives de déstabilisation et des menaces hybrides, remise en cause du droit international) nécessitent une **redéfinition stratégique de la défense française et européenne**.

Pour reprendre les propos de Giuliano da Empoli dans son essai « L'heure des prédateurs », « *Il y a des phases dans l'histoire où les techniques défensives progressent plus vite que les techniques offensives. Ce sont des périodes où les guerres deviennent plus rares parce que le coût de l'attaque est plus élevé que celui de la défense. À d'autres moments, ce sont surtout les technologies offensives qui se développent. Ce sont des époques sanglantes où les guerres se multiplient, car attaquer coûte beaucoup moins cher que se défendre* »[1]. Aujourd'hui, nous sommes malheureusement entrés dans une période où attaquer coûte moins cher que se défendre. **La menace est réelle** et elle met à l'épreuve notre humanité ainsi que nos intérêts politiques, économiques, technologiques et énergétiques.

2. Oeuvrer pour la paix :

[1] Da Empoli Giuliano, L'heure des prédateurs, 2025

Bien que cela puisse nous sembler évident, il convient de dire que la mise en place d'une stratégie de défense totale que nous appelons de nos vœux n'a pour objectif fondamental que la paix.

Nous voulons un ordre international qui soit fondé sur des règles, sur le droit, sur le règlement pacifique des conflits. Nous tenons à rappeler l'importance et la primauté qui doivent être accordées au travail diplomatique et à toute action préventive permettant d'éviter le conflit.

Toutefois, nous devons participer à l'effort de défense parce qu'il ne peut pas être question de capituler face à des gens en armes, ni en Ukraine, ni à Paris. Face à un contexte géopolitique particulièrement inquiétant, le réarmement est nécessaire car la France doit avoir la capacité de se défendre. Elle doit se préparer à un potentiel conflit armé sur son territoire dans les prochaines années. Par conséquent, nous sommes favorables à une hausse des moyens alloués à la défense nationale.

Mais cela ne constitue pas une stratégie de défense en soi. Une stratégie de défense, avant d'être militaire, est politique. Cette politique a deux principaux objectifs : la préparation au conflit sur notre territoire si la France devait se faire attaquer et la constitution d'une défense efficace et résiliente en temps de paix. C'est pourquoi, **nous soutenons une stratégie de défense en profondeur, de défense totale et de résilience citoyenne**.

Une stratégie de défense totale doit englober le réarmement national mais aussi la défense civile, la transition écologique, la souveraineté énergétique et alimentaire, la justice sociale et la résilience économique, et ce, dans le but d'accéder à une paix globale et durable. Pour reprendre et compléter une maxime latine célèbre "***Si tu veux la paix, prépare la guerre et prépare la paix***". Défendre notre démocratie, notre cohésion sociale, notre environnement, c'est fondamental pour combattre la guerre.

3. La nécessité d'une défense totale :

Le concept de défense totale permet de prendre en compte les différents champs de la société. Elle repose sur six piliers : la défense militaire, la défense civile, la défense économique, la défense sociale, la défense numérique et la défense psychologique. **S'appuyant sur des moyens civils et militaires coordonnés, cette approche est la seule réponse adaptée à la diversité des menaces pesant sur nos sociétés** (menaces idéologiques et culturelles, menaces économiques, sociales et politiques, menaces environnementales, menaces militaires et terroristes).

Une stratégie de défense totale ne peut se faire sans une mobilisation générale des citoyennes et citoyens, en lien étroit avec l'armée. Celle-ci intègre toutes les composantes de la société, aussi bien civiles que militaires, qui peuvent participer, à leur échelle, à l'effort de défense nationale. Nous tenons à pointer l'enjeu primordial qui consiste à intégrer les femmes dans une stratégie de défense nationale. Pour cela, il est utile de s'appuyer notamment sur le

concept de diplomatie féministe. Intégrer l'ensemble des composantes de la société à une stratégie de défense nationale consiste à aider notre société démocratique à tenir et à faire bloc en profondeur dans la durée, quelle que soit la menace.

L'accession à cette solidité nationale ne peut se faire sans une priorité politique accordée à la cohésion sociale (en matière de démocratie, de justice sociale, de justice environnementale…), qui a été largement mise à mal par les politiques libérales des dernières années. A titre d'exemple, une récente étude de l'INSEE montre que le taux de pauvreté en France est à son plus haut niveau depuis que l'institut réalise ses enquêtes statistiques (en atteignant 15.4% en 2023) ; et que les inégalités sociales ne font que se creuser davantage (en 2023, les 20 % les plus modestes ont perçu 8,5 % de l'ensemble des revenus, et les 20 % les plus aisés, 38,5 %, soit 4,5 fois plus)[2]. Une augmentation des moyens alloués aux armées ne doit pas nuire à l'équilibre général des politiques publiques. Il en va de la cohésion de la nation : sans elle, il n'est pas possible de tenir dans un conflit de haute intensité ou de faire face à des manœuvres de déstabilisation. C'est une condition essentielle de l'adhésion du pays à la compréhension de ce qui est en train de se passer ainsi que de notre capacité à résister aux chocs et de notre faculté à nous projeter vers l'avenir. **La solidité morale et la cohésion sociale du pays sont fondamentales pour affronter les chocs géopolitiques et climatiques actuels et à venir.**

La **défense civile non-violente** est une stratégie de défense de la démocratie en temps de conflit contre les menaces internes et les agressions extérieures. Il s'agit d'une politique de défense contre toute tentative de déstabilisation, de contrôle ou d'occupation de notre territoire. Le citoyen est préparé pour des actions collectives de non-coopération et de confrontation avec l'adversaire pour l'empêcher d'atteindre les objectifs de son agression. Il s'agit de rendre la société insaisissable pour un agresseur, inexploitable économiquement, incontrôlable politiquement et idéologiquement. C'est la **dissuasion civile**. Celle-ci ne peut être qu'effective et efficace si elle est bien préparée en amont. Pour cela, il convient de s'appuyer sur les travaux effectués par les associations et les mouvements non-violents. La bataille culturelle est, en la matière, décisive. Par conséquent, nous soutenons le développement de formations à la résolution non-violente des conflits dans les établissements scolaires. Nous proposons que la Région Grand Est puisse aider les lycées volontaires à développer des formations à la résolution non-violente des conflits. De la même façon, nous soutenons le développement de l'éducation à l'esprit critique en tant qu'outil d'émancipation et de lutte contre la désinformation et les ingérences.

En outre, **une politique nationale de défense et de sécurité globale ne peut faire l'impasse sur les enjeux relatifs aux limites planétaires, à l'insécurité climatique et à l'effondrement écologique.** L'insécurité climatique et l'effondrement écologique sont deux menaces qui pèsent sur la nation. Par conséquent, l'adaptation et l'atténuation face aux chocs environnementaux doivent être une priorité :

- capacité d'adaptation et de résilience,

[2] https://www.insee.fr/fr/statistiques/8600989

- sortie des énergies fossiles pour se défaire de dépendances critiques,
- priorisation des usages pour sortir de la dépendance aux matières premières extérieures (terres rares, gaz, pétrole, uranium, lithium…)
- expansion des énergies renouvelables et développement de l'efficacité énergétique,
- préservation de la biodiversité,
- souveraineté alimentaire,
- développement de transports durables,
- …

La France aurait tout intérêt à suivre l'exemple de l'Allemagne qui a intégré dans son plan d'investissement pour la défense ses dépenses en matière de sécurité climatique. Ainsi, 100 milliards d'euros sont alloués aux projets de transition climatique et énergétique.

Arnaud Orain, historien et économiste, a mis en évidence l'avènement d'un nouveau paradigme mondial, le « **capitalisme de la finitude** »[3] qui lie surproduction, surconsommation, rareté des ressources, limites planétaires et développement inexorable du numérique. Il met ainsi en évidence la frénésie d'accaparement des ressources par les grandes puissances et par conséquent la trajectoire d'effondrement écologique.

L'Europe présente des dépendances importantes, notamment en matière d'énergie (puisque les principaux fournisseurs d'énergie fossile sont Donald Trump et Vladimir Poutine) et de matières premières (la Russie, par exemple, est le premier producteur mondial d'uranium enrichi). Quand on achète du gaz ou de l'uranium enrichi russes pendant des années, on crée le trésor qui permet à Poutine d'engager la guerre en Ukraine. Il est urgent de défendre notre **souveraineté énergétique**. Comme l'avait dit la scientifique ukrainienne du GIEC Svitlana Krakovska en parlant du conflit russo-ukranien : « c'est une guerre des combustibles fossiles »[4]. Face au dérèglement climatique, nous ne pouvons plus être dépendants d'États autoritaires et des détenteurs d'énergies fossiles. L'Europe doit être capable de se défendre mais également de garantir sa souveraineté énergétique. Par ailleurs, pour s'assurer de pouvoir allouer suffisamment d'énergie, notamment fossile, à l'armée en cas de combat de haute intensité, il faut d'autant plus de **sobriété énergétique** dans la société civile.

Outre la dépendance énergétique, nous sommes soumis à une dépendance géostratégique majeure du fait de la délocalisation industrielle progressive. Par ailleurs, il existe une forte dépendance envers les États-Unis pour la sécurité des routes maritimes, l'innovation technologique et le numérique.

De plus, il est urgent de garantir notre **souveraineté alimentaire**. Nous le savons, l'alimentation est une arme de guerre. Une société ne peut être en capacité de résister face à l'oppresseur si elle n'est pas capable de se nourrir, et ce, quel que soit le contexte géopolitique. Or, l'agriculture française est aujourd'hui largement dépendante des

[3] Orain Arnaud, Le monde confisqué. Essai sur le capitalisme de la finitude (XVIe - XXIe siècle), 2025

[4] https://www.courrierinternational.com/article/ukraine-sous-les-bombes-kiev-une-experte-du-climat-cest-une-guerre-des-energies-fossiles

importations d'intrants agricoles (engrais, machines agricoles, pesticides). Rechercher l'indépendance alimentaire supposerait de modifier en profondeur les choix de production et de consommation en matière agricole.

4. Une Europe de la défense indépendante, civile et militaire :

Afin de défendre la paix, l'Union européenne, en tant que force politique, doit s'affirmer comme une force militaire. Face à la menace russe, la survie politique de l'Union passe désormais par une Europe capable de se défendre. Ainsi, l'Union européenne doit accélérer la **construction d'une défense militaire et civile commune** et ce, de manière autonome. Une vision renouvelée des alliances est à développer. Le questionnement sur l'OTAN, et donc sur la dépendance directe vis-à-vis des Etats-Unis, n'est pas tabou : **l'Europe doit s'affirmer comme une puissance indépendante**.

Favoriser une **coopération plus étroite et plus efficace entre les États membres** est une priorité. Pour cela, l'Europe doit parvenir à s'exonérer de la règle de l'unanimité, et doit donner les moyens aux États membres qui partagent une vision stratégique commune de pouvoir travailler ensemble. L'Europe doit disposer de procédures plus rapides et plus flexibles permettant aux États membres d'agir ensemble plus efficacement, d'acheter conjointement et de déplacer le matériel militaire plus rapidement, et de mettre en place des systèmes de défense plus standardisés. Un **effort de rationalisation** administrative et financière est à entreprendre, sans nuire à la transparence, à la durabilité et au contrôle démocratique.

La convention entre la Région Grand Est et le Ministère des Armées doit s'inscrire dans **une approche résolument européenne**, seul moyen d'éviter qu'elle nourrisse un nationalisme franco-français. D'autant plus que le Grand Est est la première région transfrontalière du pays. Elle porte en elle à la fois les cicatrices des conflits passés mais aussi l'expérience de la construction européenne. La Région doit travailler sa politique de défense en collaboration étroite avec ses homologues frontaliers (Belgique, Luxembourg, Allemagne).

5. Une responsabilité nationale :

De par son statut, **la France doit assumer pleinement sa place dans l'architecture de sécurité européenne.** Elle est la première armée de l'Union européenne par sa capacité à utiliser conjointement l'ensemble de ses armées (air, mer, terre, espace, cyber). Son industrie de défense la place régulièrement parmi les premiers exportateurs d'armes et elle dispose d'une force militaire qui lui permet d'intervenir directement dans les conflits armés, ou indirectement par le transfert d'armes. La France a ainsi un rôle prépondérant à jouer en matière de défense internationale. Elle doit être en capacité de se défendre, de défendre notre modèle démocratique, de protéger notre sécurité nationale et européenne.

Depuis la fin de la Guerre Froide, la France a connu une réduction constante de ses budgets militaires. Les effectifs ont été réduits, passant de 540 000 personnes en 1991 à 263 000 en

2024[5]. Dans le même temps, elle a cherché à développer un équipement toujours plus technologique. Or, si l'on suit la loi d'Augustine, le coût unitaire inflationniste des équipements de pointe a réduit le volume d'acquisition possible. Ces éléments ont abouti à une armée dont le format est qualifié d'échantillonnaire. A ce titre, le chef d'état major des armées, Thierry Burkhard, s'est exprimé le 13 juillet 2022 face à la commission de la défense de l'Assemblée nationale : « *Pour maintenir un modèle d'armée "complet",* ***la France a progressivement évolué vers une armée échantillonnaire ou "bonsaï" : nous avons de tout, mais un peu*** *(...) Par exemple, à la fin de la guerre froide l'armée française disposait de quelque 1300 chars de bataille, en 2022 on en compte seulement 220.*»[6]. A l'occasion de l'examen en commission du rapport d'information « Masse et haute technologie : quels équilibres pour les équipements militaires français », Damien Girard, co-rapporteur, affirme : "*Si elles peuvent compter sur un panel élargi de matériels, les armées ne disposent généralement pas d'une épaisseur suffisamment importante pour supporter une attrition élevée sur des longues durées.*"[7]

Afin de pallier en partie ces lacunes et de s'adapter à l'évolution du champ de bataille, la France s'est dotée d'une nouvelle Loi de Programmation Militaire (2024-2030). D'un budget de 413,3 milliards d'euros, cette loi vise une transformation en profondeur de l'armée pour renforcer la souveraineté nationale et garantir une autonomie stratégique.

La Région Grand Est doit être aux côtés de l'armée pour accompagner cette transformation. D'autant plus qu'elle est historiquement et stratégiquement liée aux questions de défense nationale :

- un tissu dense de PME/PMI travaillant dans la sous-traitance de la défense,
- une proximité avec les frontières belge, luxembourgeoise, allemande et suisse, qui en fait une région clef pour la coopération européenne de sécurité,
- troisième région française en termes d'effectifs civils et militaires du ministère des Armées, avec près de 36 000 personnes travaillant au quotidien dans ses emprises (23 régiments, 2 bases aériennes).

6. <u>L'évolution du champ de bataille</u>

Le conflit russo-ukrainien a complètement bouleversé l'équilibre de la défense nationale et européenne qui était, depuis la fin de la Guerre Froide, **basé sur le modèle expéditionnaire et la guerre asymétrique**. Celui-ci a réaffirmé l'**impératif de la "masse conventionnelle"**, c'est-à-dire la capacité à engager durablement des volumes significatifs de forces, de matériel et de munitions. La supériorité technologique seule ne suffit plus et doit être conjuguée à la quantité. Or, l'armée française qui n'avait pas anticipé une résurgence de la guerre de haute intensité sur le sol européen, comporte des lacunes majeures en termes

[5] https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/comptes-rendus/cion_def/l17cion_def2425072_compte-rendu
[6] https://www.ladepeche.fr/2022/08/22/defense-la-france-a-evolue-avec-une-armee-au-modele-bonsai-nous-avons-de-tout-mais-un-peu-10494872.php
[7] Ibid.

quantitatifs. Afin de dépasser l'opposition entre masse et technologie, le rapport d'information mené par Damien Girard et Thomas Gassilloud propose de développer un "**high low mix**" combinant l'investissement pour des équipements à bas coûts et une stratégie de différenciation capacitaire pour les équipements technologiques à haut coût : « *Plutôt que de viser une excellence technologique systématique, souvent coûteuse et de long terme, il peut être plus judicieux de renforcer certaines capacités clés offrant un bon rapport coût/efficacité*.»[8] En outre, une dualisation du marché des équipements (intégration d'équipements civils pour usage militaire) est à privilégier.

Le **champ de bataille** est quant à lui caractérisé par une **multiplication des domaines de conflictualité (terre, air, mer, espace, cyber, informationnel)**. La question du numérique, de sa réglementation, du respect des règles énoncées par la démocratie dans le cyberespace est essentielle. La sphère cyber et informationnelle peut permettre d'attaquer un pays sans combat physique classique. Tel que décrit dans l'essai « Les ingénieurs du chaos » de Giuliano da Empoli[9], les ingénieurs du chaos, analystes de données et manipulateurs de réseaux sociaux au service de leaders populistes, utilisent les algorithmes, les émotions et le désordre comme armes politiques. Ces figures ont transformé le chaos en stratégie, en s'appuyant sur la désinformation, la polarisation des opinions et l'exploitation des failles des démocraties libérales. Leur but : fragiliser les institutions en installant un état de guerre permanent dans l'opinion publique. L'idéologie du chaos intérieur est devenue une arme de politique extérieure. Cette stratégie vise à affaiblir la cohésion interne des démocraties, les rendant moins aptes à réagir à des menaces extérieures. Les **actions hybrides**, qui opèrent sous le seuil de la guerre ouverte, se sont ainsi intensifiées. Elles s'étendent désormais à des moyens non militaires, tels que les attaques économiques, les déplacements de population, le contrôle des matériaux stratégiques, de l'alimentation et de l'énergie.

II. <u>Le rôle de la Région en matière de défense nationale et européenne : agir pour la transition écologique, le développement de la défense civile et la coopération avec l'armée</u>

Afin de participer, à son échelle, à cette stratégie de défense globale, la Région dispose d'un certain nombre de leviers : en premier lieu le soutien à la transition écologique (notamment en matière énergétique et alimentaire) mais aussi le développement de la défense civile et la coopération avec l'armée.

1. <u>La Région Grand Est dispose d'un outil puissant pour défendre la souveraineté de l'Europe : la transition écologique</u> :

Nous l'avons vu précédemment, nous sommes soumis à un certain nombre de dépendances géostratégiques toxiques qui nuisent gravement à la souveraineté de l'Europe. Mais la Région a les moyens d'agir, à son échelle, pour défendre la transition écologique, développer notre souveraineté et notre résilience.

[8] Ibid.
[9] Da Empoli Giulano, Les ingénieurs du chaos, 2019

La Région doit activement chercher à faire sortir le Grand Est des énergies fossiles et à développer très fortement les énergies renouvelables et l'économie circulaire, notamment pour les entreprises stratégiques situées dans la région. La Région doit avoir pour objectif d'améliorer les performances et la résilience des entreprises industrielles civiles et militaires face à la dépendance des processus industriels en termes de ressources et pays étrangers, de cybersécurité, de transition écologique et énergétique, de ressources humaines & compétences …

À travers sa compétence en matière de développement économique, le Grand Est doit soutenir la modification des entreprises pour s'adapter aux nouvelles règles géopolitiques. Pour reprendre les propos de David Baverez, dans son essai « Bienvenue en économie de guerre ! »[10] : « Les critères clés de performance des entreprises sont à redéfinir, un nouveau mode opératoire s'installe , où la « chaos compétence » remplace la « core compétence ». » Cela implique un contrôle accru des risques par les entreprises, une vision claire des dépendances stratégiques vis-à-vis du reste du monde tant au niveau de la production que de la consommation, le développement d'une logistique robuste, qui ne répondent plus au « just in time » mais au « just in case », avec des stockages stratégiques, et une production sécurisée moins dépendante des énergies fossiles, des nouvelles technologies américaines et des bas coûts chinois. Ainsi, **de nouveaux dispositifs sont à développer pour accompagner les entreprises de notre territoire, en lien avec les agences de développement économique.**

A travers sa compétence en matière agricole, la Région Grand Est doit favoriser le développement d'une agriculture locale, saine et résiliente. Agir concrètement pour la souveraineté alimentaire de la région, c'est agir pour la défense de l'agriculture paysanne et des fermes à taille humaine. La France est encore l'un des plus gros importateurs d'engrais russes. Il est urgent de sortir de l'agriculture intensive. En soutenant l'industrialisation agricole forcené, la Région va à l'encontre de notre souveraineté alimentaire. Pourtant,
une autre forme d'élevage est possible : adaptée aux territoires, respectueuse des limites planétaires, basée sur les pratiques de l'agroécologie et qui permet l'autonomie des paysans.

D'une manière générale, pour ce qui est de l'énergie, de l'alimentation, de la résilience des entreprises et des matériaux stratégiques, le Grand Est doit prévoir un plan qui lui permet de **moins dépendre des puissances étrangères hostiles**.

2. <u>Face à la diversification des menaces, la Région Grand Est doit agir en faveur de la défense civile</u> :

Face à la diversification des menaces (cyberattaques, guerre économique, contrôle des matériaux stratégiques, de l'alimentation, de l'énergie…), la Région doit agir en faveur de la défense civile.

[10] Baverez David, Bienvenue en économie de guerre !, 2019

Dans un contexte d'économie de défense, la Région doit continuer et approfondir son travail sur la **cybersécurité**. Celui-ci doit veiller à répondre aux enjeux en matière de sobriété énergétique, d'indépendance et de souveraineté numériques pour lutter contre les ingérences de puissances étrangères qui se développent sur le territoire régional (avec l'implantation de Huawei, Microsoft, la multiplication de data centers…).

La Région doit aussi soutenir toute activité qui permet de **lutter contre la propagation de la désinformation**. Cela peut s'agir en premier lieu de développer les formations ou appels à projets en matière d'éducation aux médias et à l'information (EMI).

Au titre de sa compétence en matière de **formation,** la Région a les moyens d'agir pour soutenir une défense globale. Cela passe par un soutien au développement de formations à la résolution non-violente des conflits, l'éducation aux médias et à l'information (EMI), l'éducation à l'esprit critique,... Ces propositions permettent d'inclure l'ensemble des citoyennes et citoyens dans le développement d'une défense civile et totale. Elles doivent mettre l'accent sur le fait de **lutter contre la propagation de la désinformation**.

Nous devons avoir pour objectif de renforcer considérablement le modèle de sécurité civile à la française qui repose notamment sur nos pompiers-volontaires. La France ne pourra affronter les chocs à venir dans la paix civile qu'avec une montée en puissance du volontariat, du bénévolat, de la participation citoyenne. En ce sens, la Région doit proposer davantage de dispositifs pour **favoriser l'engagement de la population et promouvoir l'esprit de défense**, notamment auprès des jeunes.

Afin de **prévenir les cas d'ingérence, de prédation ou de délinquance économiques visant les entreprises de la base industrielle et technologique de défense (BITD)**, des informations sur les risques présentés par certains investisseurs étrangers peuvent être partagées avec les Délégués à l'Information Stratégique et à la Sécurité Économique (DISSE). Ces informations peuvent être échangées dans le cadre de la cellule de veille et d'alerte sur les entreprises stratégiques prévue par la charte partenariale Etat-Région en matière d'intelligence économique territoriale et de sécurité économique.

3. Les leviers d'action régionaux face à la résurgence de la guerre de haute intensité :

Nous l'avons vu, le conflit russo-ukranien a provoqué une résurgence de la guerre de haute intensité sur le sol européen. La Région peut et doit mettre en place un certain nombre d'actions pour y faire face.

L'armée travaille sur deux enjeux : le réarmement en temps de paix via le cadre de la loi de programmation militaire et le risque de conflit à haute intensité avec le passage à la production de masse (munitions, énergie, hommes et matériels lourds). Il faut donc en amont **identifier les entreprises de l'armement** qui ont des approvisionnements risqués, **travailler sur les goulets d'étranglement** et **se préparer pour être en capacité de basculer rapidement en production de masse**.

La Région, au titre de sa compétence en matière de **développement économique**, doit chercher à ce que les entreprises du Grand Est soient robustes en cas de conflit armé. Ce qui implique à minima le contrôle de leur sous-traitance et de l'écosystème d'approvisionnement. Le Grand Est doit aussi soutenir les entreprises identifiées pour basculer sur de l'armement en cas de conflit. Pour cela, il faut s'assurer de leur solidité financière, de leur autonomie vis-à-vis de la commande publique, de leur cadence de production, de la maîtrise de la chaîne de valeur et de la production sur le territoire national et de leurs ressources humaines.

La Région doit aussi favoriser la collaboration entre experts et opérationnels de la défense d'une part, et les chercheurs et industriels d'autre part. Il s'agit de favoriser, en priorité pour les PME et l'industrie locale régionale, le transfert des innovations et l'accès aux marchés. Via les agences de développement économique, les maisons de région ou les chambres consulaires, la Région doit agir pour faciliter l'accès aux entreprises du Grand Est aux marchés de la défense. En plus de la BITD, la Région doit aider au recensement d'une base industrielle de soutien à la Défense (BISD). De son côté, Grand Est Développement doit pouvoir :

- contribuer à l'identification d'entreprises régionales disposant de savoir-faire importants pour la défense,
- soutenir l'armée pour détecter les défaillances d'entreprises de la BITD,
- jouer un rôle d'accompagnement des porteurs de projets locaux, qu'ils soient endogènes ou exogènes (par exemple pour la relocalisation d'une industrie stratégique et le dédoublement de fournisseurs pour s'assurer de la production) pour compléter la BITD,
- contribuer à l'organisation d'évènements d'information sur les marchés de la défense.

La Région Grand Est, qui n'a pas de maîtres d'œuvre de l'armée sur son territoire, doit **soutenir les sous traitants** qui sont en Grand Est et les aider à consolider leur chiffre d'affaires et leurs relations avec les donneurs d'ordre. L'entreprise type du secteur est une PME d'environ 50 employés, réalisant 6 à 8 millions de chiffres d'affaires, dont moins de 20 % dans la défense. Ces sociétés ont souvent une structure financière plus fragile que le reste de l'économie qui s'exprime par des marges plus faibles, un endettement plus élevé et une potentielle sous-capitalisation. « *Quand nous faisons des contrats pour cinq ou sept ans avec les grands donneurs d'ordres, il n'est pas normal que ça se décline en contrat de six mois pour les sous-traitants* »[11], a récemment déclaré Benoît Laroche de Roussane, directeur de l'industrie de défense à la DGA, cité par L'Usine nouvelle qui cible les grands groupes industriels qui déstabilisent, selon lui, l'ensemble de la chaîne de fabrication en faisant porter l'essentiel des risques sur leurs sous-traitants.

Aujourd'hui, les entreprises de l'armement font face à des tensions très fortes en approvisionnement sur les métaux et les composés électroniques. La Région a tout intérêt à **développer une filière d'économie circulaire de l'armement**. La **récupération** et la

[11] https://www.usinenouvelle.com/article/apres-un-retard-a-l-allumage-la-dga-veut-accelerer-ses-commandes-aux-industriels-de-l-armement.N2234638

réutilisation des matières premières est stratégique et essentiel dans les domaines de l'armement comme dans toute l'économie du Grand Est.

Une simplification et une efficacité accrue en matière d'accès au Fonds européen de défense et de délais de paiement aux entreprises doivent également être soutenus par la Région.

Nous souhaitons relever un point d'attention : dans le contexte de l'émergence d'une économie de défense, les effets d'aubaine de quelques entreprises doivent être empêchés. La Région doit veiller à ce que les profits générés par ce secteur soient alloués à la protection civile et climatique ou à la santé, dans le but aussi de rendre nos sociétés européennes plus résilientes, conformément au développement d'une stratégie de défense totale. Concrètement, cela passe par un travail d'inventaire de la part de la Région pour savoir quelles entreprises locales sont à prioriser en matière d'investissement public, un suivi des financements publics et l'incitation à la mise en place de dividendes solidaires de la part des entreprises.

Pour participer à la **fidélisation des militaires et l'amélioration de l'ancrage territorial** des unités des armées, la Région peut également agir. Afin de chercher à réduire les difficultés liées à la mobilité (emploi du conjoint, accès aux services, logement…), la Région peut mettre à disposition des outils de promotion du cadre de vie pour faciliter la décision des familles. Il convient d'accompagner la mise en place de nouvelles infrastructures, notamment par des services publics adaptés à cette croissance. Mais prenons garde aux retournements de conjoncture. Il ne s'agit pas de voir grand, mais de voir juste. Nous devons éviter une dépendance des territoires à l'activité militaire comme nous avons pu la connaître dans la région par le passé (à Sarrebourg, Châlons-en-Champagne ou autres).

La loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030 fixe l'objectif de doublement de la réserve opérationnelle en 2030, puis d'un réserviste pour deux militaires d'active en 2035. Dans ce cadre, la Région doit s'engager à favoriser la réserve opérationnelle au sein de ses services de façon à contribuer à l'accroissement du nombre de réservistes.

Auditions et notes :

Propositions d'auditions pour la Région :

- Damien Girard, député co-rapporteur du rapport d'information "Masse et haute technologie" : quels équilibres pour les équipements militaires français
- Giuliano da Empoli, écrivain italo-suisse
- Erica Chenoweth, politologue américaine, spécialiste des mouvements de résistance civile non-violents
- Raymond Schirmer, Roland Braun et Jacques Muller, responsables du MAN (Mouvement pour une Alternative Non-Violente)
- Delphine O, diplomate française, spécialiste de la diplomatie féministe

Note :

- rapport d'information de la Commission de la Défense Nationale et des Forces Armées déposé le 11 juin 2025 par Thomas Gassilloud et Damien Girard : « Masse et haute technologie : quels équilibres pour les équipements militaires français »